

*Affaires courantes*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je me contenterai de dire que le député n'aura pas le temps de terminer ses observations s'il veut que la question soit mise aux voix. S'il n'y voit pas d'inconvénient, la parole est au député de Restigouche—Chaleur.

**M. Arseneault:** Monsieur le Président, je tiens simplement à rétablir les faits. C'est comme si l'on avait voulu répandre une fausse rumeur. Je tiens à déclarer tout net que le Parti libéral est contre la taxe sur les produits et services. Aujourd'hui, nous devons discuter de questions environnementales. Les députés néo-démocrates ont toujours prétendu qu'ils exerçaient un monopole en ce domaine. Nous savons maintenant qu'ils parlent pour ne rien dire. Ce monopole, c'est nous qui l'exerçons. C'est le Parti libéral, et non le NPD, qui est le parti de l'environnement.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député de Regina—Qu'Appelle a la parole.

**M. de Jong:** Monsieur le Président, je soulève la question de privilège. J'ai tenté à maintes reprises d'invoquer le Règlement. Vous avez feint de ne pas me voir. J'ai eu beau soulevé la question de privilège qui, à ma connaissance, a préséance sur les rappels au Règlement, et vous n'avez toujours pas voulu m'entendre.

Je tiens d'abord et avant tout à exprimer ma déception parce que vous avez refusé de m'accorder la parole, monsieur le Président.

Ensuite, j'ai un rappel au Règlement que je désire vous signaler, à la Chambre et à vous. Je souhaite tout d'abord que vous vous prononciez sur ma question de privilège, à savoir que vous avez refusé de m'entendre, alors que je sais pertinemment que les questions de privilège ont préséance sur les rappels au Règlement.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Si je n'ai pas accordé la parole au député, c'est que je ne l'ai pas entendu à cause du bruit. S'il ne termine pas sur-le-champ ses remarques, je vais signaler qu'il est 18 heures.

**M. de Jong:** Monsieur le Président, j'aimerais faire remarquer que le gouvernement a essayé, par tous les moyens possibles, de faire adopter des projets de loi contre vents et marées. Le présent gouvernement a employé la clôture plus souvent que tout autre gouvernement qui l'a précédé. À un certain moment, il a même passé outre au Règlement pour faire adopter l'Accord de libre-échange. C'est le rôle de l'opposition de recourir à tous les moyens possibles. . .

**Le président suppléant (M. Paproski):** Comme il est 18 heures, j'ai le devoir d'informer la Chambre que, conformément au paragraphe 81(7) du Règlement, le débat sur la motion a pris fin.

Par conséquent, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain.

(La séance est levée à 18 heures).